

Paysages 2040

4 fictions

pour illustrer des avenir possibles

Nous ne livrons pas un réel exercice de prospective. Nous n'en avons pas la compétence. Nous proposons simplement d'imaginer de façon purement intuitive ce que pourrait devenir les paysages du Cahors à horizon de 30 ans. Avant tout, cet exercice a vocation à ouvrir le débat...

Concernant l'horizon 2040, le pas de temps de 30 ans qui nous en sépare s'impose presque naturellement. C'est d'abord le temps du renouvellement d'une génération permettant d'imaginer des changements socio-culturels profonds. C'est aussi une période récurrente dans une histoire du Cahors qui pourrait se schématiser selon cette succession générationnelle :

- 1850-1880 - 30 ans de folie de la vigne
- 1880-1914 - 30 ans de crise phylloxérique et de reconstruction
- 1914-1945 - 30 ans d'exode (guerres, crises, exode rural)
- 1945-1971 - 30 ans pour l'émergence du projet d'AOC
- 1971-2005 - 30 ans de développement du vignoble AOC
- 2005-2040 - 30 ans pour passer le cap de la « crise de croissance » et voir installé un projet mûre pour ce territoire ?

Les scénarios sont présentés sous forme de fictions décrivant les paysages de 2040. Les facteurs de changement et les évolutions ne sont pas explicités (quelques mots-clés donnent à voir le contexte imaginé de nos scénarios). A titre d'exemple voici quelques facteurs de changements possibles :

- crise énergétique
- évolutions de la demande mondiale et des marchés
- changements climatiques
- crises économiques et sociales localisées ou mondialisées
- fortes ou faibles tensions sur les productions alimentaires
- crises sanitaires
- croissance démographique
- modalités du développement résidentiel
- évolutions des politiques territoriales, économiques et sociales
- ...

Nous avons privilégié la présentation d'un nombre réduit de scénarios ; rien n'empêche d'en imaginer d'autres ou de penser que la réalité sera peut-être plus nuancée...



Les latifundia

Depuis le hublot de l'avion qui la conduit de Toulouse à Paris, Léa contemple les grandes étendues d'un vert profond éclairées par les premiers rayons du soleil. Après les grands ensembles céréaliers de la vallée de la Garonne et des coteaux du bas Quercy, elle sait qu'elle survole le vignoble du Malbec et que bientôt après, la vallée du Lot franchie, ce sera le tour des grands domaines forestiers. Née à Cahors, Léa est un bébé de l'an 2000 ; elle a grandi à Parnac et aujourd'hui, à 40 ans, elle mesure l'évolution stupéfiante du territoire...

Face à la croissance démographique (les 12 milliards d'habitants ont été atteint en 2038), l'enjeu alimentaire est devenu une priorité du Gouvernement Mondial. En 2030, il a fait inscrire dans la Constitution Planétaire la fonction productive des espaces ruraux. Les terres agricoles sont sanctuarisées et le développement résidentiel diffus est bannis. D'ailleurs 90% de la population vit en ville.

Sur le plateau, les vignes forment de grands îlots homogènes. Les autres terres agricoles sont principalement dévolues aux cultures céréalières. Le plateau accueille les 2/3 du vignoble Malbec, soit près de 10 000 hectares. Le reste (5 000 hectares) est implanté dans la vallée du Lot formant là aussi de grands ensembles homogènes sur les 2^{ème} et 3^{ème} terrasses. Des noyeraies occupent les basses terrasses. On y retrouve également des cultures vivrières (maraîchage, fruitiers). Les cévennes sont laissées à la friche alors que les versants moins pentus sont exploités pour le bois-énergie dont la valeur ne cesse de croître.

L'occupation bâti du territoire se réduit aux bourgs et villages. Le nombre d'habitants est en forte régression. Des hameaux désertifiés ont été rasés. Lorsque le premier pavillon a été racheté pour être démoli et pour implanter une vigne sur sa parcelle de 5 000 m², Léa se souvient que cela avait fait la une de la presse locale ; c'était en 2019 ! Aujourd'hui, c'est devenu banal. Les maisons individuelles construites il y a 40 ou 50 ans sont pour la plupart vides et sans valeur. La seule espérance des propriétaires est un rachat par une de ces grandes sociétés agrobiologiques qui investissent ici.

En effet, plus de 95% du vignoble est aux mains de deux multinationales qui détiennent également 70% du vignoble Malbec d'Argentine et du Chili. Le vin est intégralement commercialisé sous l'appellation Malbec sans référence aux territoires de production (les mélanges entre les jus produits en Amérique du Sud et ceux produits en Europe est devenu une pratique courante pour lisser la qualité de la production d'une année sur l'autre, et garantir aux consommateurs la saveur qu'ils recherchent). D'ailleurs les indications géographiques des produits alimentaires ont été supprimées, voilà bientôt quinze ans. Une trentaine de viticulteurs indépendants résistent. Ils détiennent environ 700 hectares de vignes, assurent la vinification et la commercialisation de leur produit souvent sur des marchés de niche haut de gamme. Leur attachement à la tradition est leur marque de fabrique. Il est vrai que leur échelle de production dans leur chais, avec leur domaine ou leur château, contraste avec celle des trois wineries implantées sur le territoire. Ces « usines » à transformer le raisin en vin sont imposantes dans le paysage. Une est implantée en vallée et a pris la place de l'ancienne cave coopérative. Les deux autres sont installées sur le plateau.

Si Léa vient régulièrement pratiquer des sports de nature dans le Parc Naturel Ludique des Causses du Quercy, il ne lui viendrait pas à l'idée aujourd'hui de revenir dans le vignoble.

mondialisation

coopération internationale

multinationales

axe franco-argentin

industrialisation

productivisme

intensification

performance

adaptabilité

complémentarité

capitaux

cépage

La reconversion

Ce 15 mai 2040, les instances lotoises accueillent pour la 3^{ème} fois en 3 ans le Secrétaire d'Etat à la reconversion agraire. Si les visites gouvernementales sont fréquentes c'est que les premiers résultats des politiques publiques conduites depuis deux décennies apparaissent enfin tangibles. L'enjeu est de première importance, puisqu'il s'agit d'assurer la reconversion agricole des anciens territoires viticoles du sud de la France décimés entre 2015 et 2030 par un parasite inconnu.

Des 4 000 hectares du vignoble de Cahors en 2015, il n'en restait plus un seul en 2030. La crise économique et sociale qui s'ensuivit n'est pas sans rappeler la crise phylloxérique de la fin du XIX^{ème} siècle. Dans la vallée du Lot, c'est un pan majeur de l'économie qui a disparu mais aussi son principal attrait touristique et résidentiel. A l'image des bassins industriels en déclin dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, on a eu à faire avec un bassin rural en déclin : perte d'attractivité, perte de population, paupérisation.

Le plan de reconversion mis en place dès 2025 a conduit à l'amendement des moyens et prérogatives des SAFER pour le rachat des terres, à la transformation de la ferme expérimentale d'Anglars-Juillac en ferme d'expérimentation et de développement de nouvelles filières, à la création d'un fond de soutien aux entreprises en difficultés et à la mobilisation des moyens de professionnalisation des agriculteurs pour s'adapter à de nouvelles filières.

Des tentatives de replantations de vignes sont entreprises par quelques viticulteurs tenaces. Tant et si bien que l'on compte aujourd'hui 500 hectares de ces nouvelles vignes qui ont produit leurs premières cuvées il y a 5 ans. Comme un invariant de l'histoire ces vignes se situent pour la plupart sur les hautes terrasses des 7 communes du noyau d'élite à partir desquelles le projet AOC avait été initié dans les années 1950. Un éco-musée de la vigne a été inauguré il y a 2 ans dans les locaux de la cave coopérative de Parnac pour transmettre aux nouvelles générations l'histoire du Cahors.

Partout ailleurs, au fur et à mesure de l'arrachage des vignes, l'enfrichement a gagné. Le développement résidentiel a pris ses aises, grâce à une offre foncière devenue subitement abondante et donc peu chère. Il n'y a pas ailleurs dans le Lot de mitage plus important que sur les terrasses de la vallée du Lot. Ce phénomène de banalisation a accentué encore davantage la perte d'attractivité du territoire.

Malgré tout le plan de reconversion a permis de développer un projet d'investissement pour la production de fruits de vergers et petits fruits. Aujourd'hui les plantations de fraises et framboises sous abris occupent une place importante et grandissante dans la vallée. Les grandes étendues recouvertes de tunnels en plastiques témoignent de la vitalité économique retrouvée de ce territoire.

Par contre sur le plateau, désormais la friche domine. Les anciennes vignes en clairières sont en voie de boisement. Seuls les grands ilots viticoles de plateaux ont pu être reconvertis, le plus souvent en productions céréalières.

La perte d'attractivité résidentielle et touristique a laissé un grand nombre de friches urbaines : villages de vacances et hôtels à l'abandon, maisons et immeubles vacants. Les bourgs et villages peinent à retrouver un certain équilibre ne serait ce que pour la gestion des équipements et espaces publics, accentuant encore plus le déficit d'image du territoire.

crise

faillite

arrachages

nouvelles filières

solidarité nationale

exode

reconstruction

Le berceau du Malbec

Ce soir il pleut sur Shangaï, pas question de sortir. Ce sera soirée vidéo. Le mur du salon s'anime. Dans le menu de la chaîne Planète Patrimoine, Xiaolin consulte la liste des reportages inédits. Son choix se porte sur *Le berceau du Malbec...*

Le survol de la vallée du Malbec offre au spectateur des paysages au charme évocateur : patrimoine, gastronomie et douceur de vivre. Ce sont ces atouts qui ont permis à ce petit territoire du sud-ouest de la France de décrocher son inscription par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité. Cette reconnaissance suprême vient récompenser des années d'efforts pour tirer vers l'excellence. Durant les 30 dernières années, le vignoble, qui s'appelait alors le Cahors, s'est réduit pour se concentrer sur la production de grands vins, laissant à d'autres pays plus compétitifs la production de masse. Aujourd'hui, les vignes occupent exclusivement les hautes terrasses de la vallée et tirent le meilleur parti de ce terroir d'exception. C'est aussi une utilisation exclusive de cet espace ; aucun autre usage n'y est admis. Des zones de viticulture protégées ont permis de stopper l'insidieux mitage pavillonnaire. Les investisseurs se sont même évertués à racheter des maisons aux seules fins de les démolir pour reconstituer le paysage historique du vignoble.

Car il s'agit bien d'un héritage historique que les grands noms des vins entendent faire fructifier. La vallée du Malbec a été reconnue comme le berceau de ce cépage grâce aux traçages ADN. Cette légitimité historique confère aux vins d'ici une valeur particulière.

La restructuration du vignoble s'est accompagnée d'importants investissements sur le patrimoine bâti. Les châteaux se succèdent au grès des méandres de la rivière Lot, ils donnent leur nom aux grands crus du Malbec. Ils se mettent en scène par un environnement viticole particulièrement soigné. Le château de Floiras est emblématique de cette dynamique : en état de ruine il y a 30 ans, il apparaît aujourd'hui dans toute sa fierté. Fleuron de la vallée, il donne son nom au dernier né des grands crus du Malbec. Ici patrimoine rime aussi avec architecture contemporaine. Des architectes de renom conçoivent les nouveaux chais, mais aussi hôtels, restaurants et résidences secondaires des familles fortunées qui choisissent la vallée du Malbec comme lieu de villégiature.

Le vignoble occupe près de 2 000 hectares. Les vignes forment des îlots denses en pieds de coteaux et sur les hautes terrasses. Ils se succèdent sur les quarante kilomètres de la vallée entre Cahors, capitale du Quercy, et l'Agenais. Le patrimoine constitué des cabanes de vigne, pigeonniers, murets de pierre a également été restauré et confère au vignoble un charme particulier.

Assez rapidement les collectivités locales (la communauté de la vallée du Malbec et la Région Sud-Ouest) se sont engagées pour amplifier l'action initiée par les acteurs privés. Les politiques publiques concourent à une meilleure gestion du paysage et à une valorisation du patrimoine. Le développement urbain est contenu aux bourgs principaux. Des investissements importants sont consentis pour développer l'élevage ovin extensif sur les versants de la vallée et pour valoriser le patrimoine urbain.

Croisière sur le Lot et survol en montgolfière, chambres d'hôtes ou hôtel de standing, tables étoilées, visite de caves et dégustations... Xiaolin pense déjà à programmer un séjour en vallée du Malbec pour de prochaines vacances...

spécialisation

patrimoine

exclusion

excellence

renommée

international

qualité

prestige

investisseurs

grand cru

L'héritage fructifié

En ce 1^{er} septembre 2040 les vendanges sont bien avancées dans le vignoble du Cahors. C'est la date qui a été choisie pour célébrer l'adhésion de la vallée du Lot et du vignoble à la Charte de Fontevraud. Le président de la Communauté Rurale du Sud du Lot accueille les acteurs du territoire, habitants, élus, entrepreneurs, agriculteurs... réunis pour une conférence-débat sur l'évolution des paysages du vignoble durant les 30 dernières années...

Le vignoble AOC Cahors s'étend sur près de 6 000 hectares. Mais la relative prospérité d'aujourd'hui succède à des périodes plus difficiles : en 2015 la surface du vignoble était passée en dessous de 4 000 hectares avant que le projet de relance ne parvienne à inverser la tendance. Dès les années 20, cela a été un franc succès avec un accroissement annuel moyen de 200 hectares. Aujourd'hui le vignoble continue de se développer, mais selon un rythme moins soutenu..

Il faut dire que l'agriculture est devenue l'enjeu prioritaire de l'aménagement du territoire en France et dans de nombreux pays, notamment pour faire face aux défis démographiques (11 milliards d'humains), sociaux, environnementaux et énergétiques. Le travail de la terre a été revalorisé et les nouvelles générations n'hésitent plus à se tourner vers cette activité, véritable alternative sur un marché de l'emploi morose. Le contexte sociétal a également nettement évolué ; les valeurs du « local » sont recherchées et demandées.

A Cahors, la viticulture se développe au sein d'un système agricole valorisant aux mieux les potentiels locaux. La vigne a reconquis les hautes terrasses en bordure de vallée, ainsi que certains coteaux où elle cohabite avec des parcours à moutons. Les fonds de vallée sont réservés aux cultures vivrières (légumes et fruits). Ce partage des fonctions productives a été rendu possible grâce aux Plans Locaux Agrobiologiques qui ont remplacés les plans locaux d'urbanisme pour les territoires dont le taux d'artificialisation des sols est inférieur à 30%. On note un net recul de l'enfrichement.

Les espaces de nature valorisés par l'agriculture sont préservés (réserves agrobiologiques) et l'urbanisation se conçoit également dans une perspective de réduction de l'emprise sur les ressources naturelles (foncier, énergie, air, eau...). Les Projets d'Espaces à Vivre sont intégrés dans les Plans Locaux Agrobiologiques. Ils ne couvrent que la partie agglomérée bâtie du territoire, et définissent la manière dont cet espace doit évoluer pour satisfaire les besoins des habitants (habitat, services, déplacements...).

L'essentiel de la population est urbaine. L'espace rural est avant tout perçu comme le nécessaire réservoir de production pour les villes et un réservoir de nature. Ils ont donc une haute valeur aux yeux des populations qui deviennent vigilantes quant à leur préservation. D'autant plus que ce sont des espaces de loisirs (l'horizon des villes, puisque les vacances à l'autre bout du Monde sont passées de mode). Les villes sont solidaires des campagnes. Elles investissent dans le cadre de contrats ville-campagne, réalisent des investissements fonciers et organisent des partenariats public-privé avec les producteurs, les distributeurs et les associations de consommateurs.

Le territoire accueille une activité touristique raisonnable autour du développement hôtelier de Cahors devenue la plaque tournante du tourisme en Quercy, à partir de laquelle s'organisent les excursions.

ancrage territorial

ruralité

local

identité

transmission

territoire

social

AOC

culture